RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 07582
Numéro SIREN : 812 482 107
Nom ou dénomination : ABAR CORDISTE

Ce dépôt a été enregistré le 23/09/2021 sous le numéro de dépôt 52037

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté-Égalité-Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2065-SD
2020

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
ABAR CORDISTE	55 BD PEREIRE 75017 PARIS
SIRET 8 1 2 4 8 2 1 0 7 0 0 0 1 6	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
23 SEP. 2021
DEPOT N° 52037

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à D du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	NETTOYAGE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	16 856	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%			
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON		Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
WAJSBORT MAURICE 5 RUE CATULLE MENDES 75017 PARIS *Tél:* 01.40.06.04.04	*Tél:*
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)	**Identité du déclarant:**
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 31/07/2020 Lieu PARIS
	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature 0DOS SANTOS LOPES MARIA

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2020

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)		

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants 1	Pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Année au cours de laquelle le versement a été effectué. 3	Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits. 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement. Indemnités forfaitaires. 5	Rembour-sements. 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les Indemnités forfaitaires. 7	Rembour-sements. 8

J DIVERS

*** NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)**

*** ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	186 354	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Cegid Group

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A 2020

Désignation de l'entreprise : ABAR CORDISTE — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 55 BD PEREIRE 75017 PARIS

Numéro SIRET * : 8 1 2 4 8 2 1 0 7 0 0 0 1 6

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 1 2 — Durée de l'exercice précédent * : 1 2

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122019 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122018 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028	20 631	030	10 921	8 818
	Immobilisations financières * (1)		040		042		
	Total I (5)		044	20 631	048	10 921	8 818
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	185 056	070	185 056	61 312
		Autres * (3)	072	24 722	074	24 722	9 921
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	39 403	086	39 403	27 599
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	249 181	098	249 181	98 832
	Total général (I+II)		110	269 812	112	260 102	107 650

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	2 000	2 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	200	200
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		
	Report à nouveau	134	44 673	27 618
	Résultat de l'exercice	136	44 329	17 055
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	91 202	46 873
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	7 268	6 438
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	30 609	11 784
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 57)	172	131 023	42 556
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	168 900	60 777
	Total général (I + II + III)	180	260 102	107 650

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	5 883
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B 2020

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ABAR CORDISTE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31/12/2019 (1)	Exercice N-1 clos le 31/12/2018 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * — dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	
	Production vendue : biens	215	214	
	Production vendue : services *	217 : 31 085	218 : 437 748	215 655
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230 : 354	70
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232 : 438 103	215 725
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234 : 1 175	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	190
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier 1 814 - immobilier)		242 : 109 896	125 504
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243 : 457)	244 : 3 834	452
	Rémunérations du personnel *		250 : 199 996	47 792
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252 : 64 071	15 200
	Dotations aux amortissements *		254 : 3 780	3 785
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262 : 132	652
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264 : 382 884	193 576
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270 : 55 219	22 149
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	
	Produits exceptionnels (IV)		290	
	Charges financières (V)		294 : 243	281
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) (VI)	347	300 : 209	1 847
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306 : 10 438	2 966
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310 : 44 329	17 055

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

		312 : 44 329	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles *	322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)	324 : 10 438		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330 : 209		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option ; (Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997	
	Entreprise nouvelles (44, sexies) 986 ; Zone franche urbaine (44, octies et octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 ; Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies) 981 ; Jeune entreprise innovante (44, sexies A) 989 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991 ; Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) 990			
	Dont ZFA NG (44 quaterdecies) 345 ; Investissements outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992		350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D ; Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993 ; Déduction exceptionnelle simulateur de conduite 641			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352 : 54 976	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)	356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :		360	
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370 : 54 976	372	

Cegid Group

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : ABAR CORDISTE 31/12/2019

Détail des réintégrations diverses		
pv penalites		209
Total des réintégrations diverses	**330**	209

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ABAR CORDISTE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 785	442		444		446	1 785	1 785
	Installations générales agencements divers	450	1 400	452	5 400	454		456	6 800	6 800
	Matériel de transport	460	10 779	462		464		466	10 779	10 779
	Autres immobilisations corporelles	470	784	472	483	474		476	1 267	1 267
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	14 748	492	5 883	494		496	20 631	20 631

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 019	532	238	534		536	1 257
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	505	542	375	544		546	880
	Matériel de transport	550	4 032	552	2 695	554		556	6 727
	Autres immobilisations corporelles	560	374	562	472	564		566	846
TOTAL		570	5 930	572	3 780	574		576	9 710

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5

6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values: Court terme * ⑤	Long terme: 19 % ⑥	Long terme: 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme: 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Cegid Group

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ABAR CORDISTE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
	TOTAL	680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B — 780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant de la cotisation facultative Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	85 111
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	11 654
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

(5)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E-SD 2020

Désignation de l'entreprise : ABAR CORDISTE			Néant ☐*
Exercice ouvert le : 01/01/2019	et clos le : 31/12/2019	Durée en nombre de mois	1 2

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376	9
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	437 748
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	437 748

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	354
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	354

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	121	38 760
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	51 286
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	132
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	90 179

IV- Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	347 924

V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	347 924

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	437 748	Effectifs au sens de la CVAE *	023	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence	024	01/01/2019		160	31/12/2019
Date de cessation				186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Cegid Group

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122019

N° SIRET 81248210700016

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABAR CORDISTE

ADRESSE (voie) 55 BD PEREIRE

CODE POSTAL 75017 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme | Nom patronymique DOS SANTOS LOPES | Prénom(s) MARIA | Nom marital | % de détention 100.00 | Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 150470 | N° Département 99 | Commune SAN MIGUEL | Pays PT

Adresse : N° 111 | Voie RUE DE BUZENVAL | Code postal 92380 | Commune GARCHES | Pays France

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Group

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(7)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31122019 — N° SIRET 81248210700016

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABAR CORDISTE

ADRESSE (voie) 55 BD PEREIRE

CODE POSTAL 75017 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) — % de détention

Adresse : N° — Voie

Code postal — Commune — Pays

(répété 10 fois)

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Group

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		10 920.73	8 818.23	2 102.50	23.84
21500000	MATERIEL ET OUTILLAGE	1 784.99	1 784.99		
21810000	INSTAL./AGENC.DIVERS	6 800.00	1 400.00	5 400.00	385.71
21820000	MATERIEL DE TRANSPORT	10 779.41	10 779.41		
21830000	MATERIEL DE BUREAU	1 266.50	784.00	482.50	61.54
28150000	AMORT.MATERIEL&OUTILLAGE	1 257.17-	1 019.17-	238.00-	23.35-
28181000	AMORT.AG.CONS.DIVERSES	880.00-	505.00-	375.00-	74.26-
28182000	AMORT.MATERIEL DE TRANSP.	6 727.00-	4 032.00-	2 695.00-	66.84-
28183000	AMORT.MAT.BUREAU &INFOR.	846.00-	374.00-	472.00-	126.20-
TOTAL I		10 920.73	8 818.23	2 102.50	23.84
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		185 056.30	61 312.04	123 744.26	201.83
41100000	CLIENTS	185 056.30	40 816.26	144 240.04	353.39
41810000	CLIENTS FACT. A ETABLIR		20 495.78	20 495.78-	100.00-
AUTRES CREANCES		24 722.08	9 920.89	14 801.19	149.19
10900000	ACTION.CAPITAL NON APPELE	1 000.00	1 000.00		
40100000	FOURNISSEURS	4 648.55	3 369.39	1 279.16	37.96
42100300	DOS SANTOS MARIA FERN	2 393.57	103.80	2 289.77	NS
42100900	DE JESUS LOPES BRUNO	126.22		126.22	
42101300	SIRGHE MADALIN	350.00	350.00		
42101500	SAW KANE BACHIROU	438.00		438.00	
42102900	MAMADOU SAKHO	115.33		115.33	
42103200	DIAOURA SALOUM	1 464.98		1 464.98	
42103900	MASSEAUX SEVERINE	502.22		502.22	
42104500	DE AROUJO HUGO	831.90		831.90	
42111200	COULIBALY BILALY	17.59		17.59	
42111400	FRANKA FAHED	740.00		740.00	
42500900	NDF DE JESUS LOPES BRUNO	1 280.78		1 280.78	
42503700	NDF BRAZ MANUEL FERNANDO	125.77		125.77	
42503800	BABA DIAWARA	400.00		400.00	
44562000	TVA DEDUCT.S/IMMO.	156.96	156.96		
44566000	TBA DEDUCTIBLE DES CEE	242.00	242.00		
44566100	TVA DEDUCT.S/ACHATS	7 538.07	3 757.60	3 780.47	100.61
44586000	TVA S/FACT.NON PARVENUES	2 350.14	941.14	1 409.00	149.71
DISPONIBILITES		39 402.98	27 599.10	11 803.88	42.77
51210000	CREDIT AGRICOLE	38 464.55	26 920.67	11 543.88	42.88
53000000	CAISSE	678.43	678.43		
58000000	VIREMENTS INTERNES	260.00		260.00	
TOTAL II		249 181.36	98 832.03	150 349.33	152.13
TOTAL GENERAL		260 102.09	107 650.26	152 451.83	141.62

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		2 000.00	2 000.00		
10110000	CAPITAL NON APPELE	1 000.00	1 000.00		
10130000	CAPITAL APPELE VERSE	1 000.00	1 000.00		
RESERVE LEGALE		200.00	200.00		
10611000	RESERVE LEGALE PROP.DITE	200.00	200.00		
REPORT A NOUVEAU		44 672.83	27 618.06	17 054.77	61.75
11000000	REPORT A NOUVEAU	44 672.83	27 618.06	17 054.77	61.75
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		44 329.48	17 054.77	27 274.71	159.92
TOTAL I		91 202.31	46 872.83	44 329.48	94.57
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		7 268.34	6 437.64	830.70	12.90
16471000	EMPRUNT 1(MT)ETAB.CREDIT	3 417.34	6 437.64	3 020.30-	46.92-
58100000	REMSIE DE CHEQUE	3 851.00		3 851.00	
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		30 608.58	11 784.29	18 824.29	159.74
40100000	FOURNISSEURS	21 908.58	8 184.29	13 724.29	167.69
40810000	FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	8 700.00	3 600.00	5 100.00	141.67
AUTRES DETTES		131 022.86	42 555.50	88 467.36	207.89
42100000	PERS.REMUNERATIONS DUES	3 962.70		3 962.70	
42100400	DIAS RODRIGUES MANUEL	2 170.89		2 170.89	
42100500	FERNANDES VAE PAULO JOSE	1 119.22		1 119.22	
42100900	DE JESUS LOPES BRUNO		1 001.41	1 001.41-	100.00-
42101000	GONCALVES DE ARAUJO BERNARD	1 342.10		1 342.10	
42101200	REMUNERATION JAKELINE	0.75	182.18	181.43-	99.59-
42101400	FRANKA FAHED	1 767.26		1 767.26	
42101600	AMANCIO DA CONCEICAO SIL	302.15		302.15	
42101700	DIABY PAPA	319.10		319.10	
42101800	CARLOS FEITOSA LUCILENE	106.82		106.82	
42102000	EMILY TRIZOTTI SOARES	151.98		151.98	
42102100	ALMENDRA JON ANDREW	840.95		840.95	
42102400	ISSA CAMARA	123.32		123.32	
42102700	SANTOS VALENTE CARLOS	144.53		144.53	
42103300	LEITE MANUELA	1 950.60		1 950.60	
42103400	SAKHO MAHAMADOU	115.33		115.33	
42103500	SERNA ARBOLEBA LUZ NELLY	471.86		471.86	
42103700	AMORIN BRAZ MANUEL FERNA	1 327.64		1 327.64	
42103800	MOUSSA TRAORE	492.30		492.30	
42104100	DIAWARA ABOUBACAR	287.54		287.54	
42104300	VIERA DA COSTA PEREIRA	132.03		132.03	
42104400	DIAWARA BABA	533.95		533.95	
42104600	ESPUERTA LEOSIVE	919.59		919.59	
42104700	BARRY JARA	100.62		100.62	
42104800	DA SILVA AMORIN BRAZ VL	345.64		345.64	
42104900	NADANENTHIRAN SENATHIRAJ	610.79		610.79	
42105000	ALVES LOPES JOSE MANUEL	2 674.00		2 674.00	
42105100	DIAWARA ISSA	779.58		779.58	
42105200	MAKANSIRE BERTHE	673.94		673.94	
42105300	CAMARA SIMBANA	317.99		317.99	
42105400	DIABY KOUTOUBO	326.14		326.14	
42105500	COSTA KEVIN	358.71		358.71	

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
42110700	GOMES FERNANA MIRANDA	1 025.95		1 025.95	
42110900	FERREIRA BARROS FARIA	25.79		25.79	
42111000	HAFAYED FOUZIA	470.38		470.38	
42111100	GALOU MAMADOU	85.61		85.61	
42500600	NDF GUIMARES BRUNO		137.40	137.40-	100.00-
42502400	NDF ISSA CAMARA	152.90		152.90	
42502500	AROUJO HUGO	297.65		297.65	
42503300	NDF LEITE MARIA MANUELA	66.48		66.48	
42820000	CONGES A PAYER	9 926.00	1 752.56	8 173.44	466.37
43100000	SECURITE SOCIALE	30 371.64	3 513.14	26 858.50	764.52
43710000	CAISSE RETRAITE CADRES		6 233.60	6 233.60-	100.00-
43720000	CAISSE RETRAITE SALARIES	6 154.22	6 671.52	517.30-	7.75-
43820000	ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	2 481.50	525.77	1 955.73	371.97
43860000	ORG.SOC. CHARGES A PAYER	5 849.82	1 228.82	4 621.00	376.05
44400000	ETAT IMPOTS S/BENEFICES	8 423.00	874.00	7 549.00	863.73
44551000	TVA A DECAISSER	17 181.00	7 315.00	9 866.00	134.87
44571000	TVA COLLECTEE	22 139.25	3 646.98	18 492.27	507.06
44576000	TVA COLLECTEE CEE DES	242.00	242.00		
44587000	TVA S/FACT.A ETABLIR		3 415.96	3 415.96-	100.00-
44700000	AUTRES IMPOTS TAXES &VERS	1 302.88		1 302.88	
45517100	CPTE CRT DOS SANTOS FERNA	56.77	5 815.16	5 758.39-	99.02-
TOTAL III		168 899.78	60 777.43	108 122.35	177.90
TOTAL GENERAL		260 102.09	107 650.26	152 451.83	141.62

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	437 748.42	215 655.42	222 093.00	102.99
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	406 463.42	210 905.42	195 558.00	92.72
70690000 PREST.DE SERVICES EXPORT	200.00		200.00	
70692100 PRESTA BTP AUTOLIQU 242	31 085.00	4 750.00	26 335.00	554.42
AUTRES PRODUITS	354.16	70.00	284.16	405.94
75800000 PRODUITS DIV.GESTION COUR	354.16	70.00	284.16	405.94
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	438 102.58	215 725.42	222 377.16	103.08
ACHATS DE MARCHANDISES	1 174.88		1 174.88	
60700000 ACHATS DE MARCHANDISES	1 174.88		1 174.88	
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS		190.00	190.00-	100.00-
60100000 ACHATS MATIERES PREMIERES		190.00	190.00-	100.00-
AUTRES CHARGES EXTERNES	109 896.09	125 503.92	15 607.83-	12.44-
60400000 ETUDES ET PRESTATIONS	20 569.79	73 273.02	52 703.23-	71.93-
60614000 FOURNITURES CARBURANT	8 845.23	4 010.96	4 834.27	120.53
60630000 FOURN.ENTRET.&PETIT EQUIP	7 950.36	5 598.47	2 351.89	42.01
60640000 FOURNIT.ADMINISTRATIVES	220.04		220.04	
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	387.00		387.00	
61222000 CREDIT BAIL MAT.TRANSPORT	1 813.80		1 813.80	
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	9 750.60	14 661.10	4 910.50-	33.49-
61350000 LOCATIONS MOBILIERES		4 545.48	4 545.48-	100.00-
61351000 LOCATIONS MAT.TECHNIQUE	8 560.35	241.05	8 319.30	NS
61352000 LOCATIONS MAT.TRANSPORT	899.70	90.26	809.44	896.79
61520000 ENTRETIEN IMMOBILIER	8 340.00		8 340.00	
61551000 ENTRETIEN MAT.TECHNIQUE	6.50	699.99	693.49-	99.07-
61552000 ENTRETIEN MAT.TRANSPORT	2 342.71	1 069.87	1 272.84	118.97
61560000 MAINTENANCE	238.80		238.80	
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	7 926.05	1 816.15	6 109.90	336.42
62100000 PERSONNEL INTERIMAIRE		1 098.00	1 098.00-	100.00-
62260000 HONORAIRES	13 520.00	6 450.00	7 070.00	109.61
62270000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	43.43	17.76	25.67	144.54
62300000 PUBLICITE		1 840.87	1 840.87-	100.00-
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	94.77	1 520.07	1 425.30-	93.77-
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	4 575.94	247.20	4 328.74	NS
62480000 TRANSPORTS DIVERS	66.50		66.50	
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 864.13	1 660.73	203.40	12.25
62560000 MISSIONS	7 557.07	3 492.69	4 064.38	116.37
62570000 RECEPTIONS	842.69	1 050.66	207.97-	19.79-
62600000 FRAIS POSTAUX	1 380.81	1 373.44	7.37	0.54
62780000 SERVICES BANCAIRES	817.65	675.15	142.50	21.11
62810000 COTISATION CGA	75.00		75.00	
62811000 COTIS. PROFESSIONNELLES	1 207.17	71.00	1 136.17	NS
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 833.76	452.00	3 381.76	748.18
63330000 FORMATION CONTINUE (ORG.)	2 795.00		2 795.00	
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE	457.00	452.00	5.00	1.11
63543000 CARTES GRISES	581.76		581.76	

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	199 995.76	47 792.45	152 203.31	318.47
64110000 SALAIRES APPOINTEMENTS	186 353.76	45 495.88	140 857.88	309.61
64120000 CONGES PAYES	9 440.44	682.56	8 757.88	NS
64140000 INDEM.ET AVANTAGES DIVERS	4 201.56	1 614.01	2 587.55	160.32
CHARGES SOCIALES	64 070.64	15 200.20	48 870.44	321.51
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	39 778.74	10 346.91	29 431.83	284.45
64532000 COTIS.RETRAITE(SALARIES)	16 937.25	2 919.32	14 017.93	480.18
64533000 swisslife	3 718.92	3 646.20	72.72	1.99
64551000 C.S SUR PROV CP	1 955.73	365.77	1 589.96	434.69
64700000 AUTRES CHARGES SOCIALES	1 680.00		1 680.00	
64770000 TICKETS RESTAURANT		14.00	14.00-	100.00-
64900000 CICE		2 092.00-	2 092.00	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	3 780.00	3 785.17	5.17-	0.14-
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	3 780.00	3 785.17	5.17-	0.14-
AUTRES CHARGES	132.37	652.43	520.06-	79.71-
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	132.37	652.43	520.06-	79.71-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	382 883.50	193 576.17	189 307.33	97.79
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	55 219.08	22 149.25	33 069.83	149.30
CHARGES FINANCIERES	243.10	281.38	38.28-	13.60-
66116000 INTERETS EMPRUNTS &DETTES	243.10	281.38	38.28-	13.60-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	208.50	1 847.10	1 638.60-	88.71-
67120000 PENALITES ET AMENDES	208.50	1 847.10	1 638.60-	88.71-
IMPOTS SUR LES BENEFICES	10 438.00	2 966.00	7 472.00	251.92
69500000 IMPOTS S/LES BENEFICES	10 438.00	2 966.00	7 472.00	251.92
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	44 329.48	17 054.77	27 274.71	159.92

Date	Tableau de cohérence des liasses fiscales	Référence	Page
25/08/2020	Client 000992 ABAR CORDISTE 55 BD PEREIRE 75017 PARIS		1
Collaborateur MW		Exercice 01/01/2019 31/12/2019	

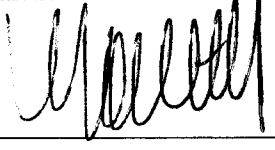
Tableau fiscal	N° ligne	Tableau fiscal	N° ligne	Ecart	Observations
2033 B	370	2031 ou 2065	Cadre C ligne 1 colonne 1	(0)	

ABAR CORDISTE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 2 000 € euros
Siège social : 68 Rue Alfred Dequeant
92000 NANTERRE
812 482 107 RCS NANTERRE

FEUILLE DE PRESENCE A

L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 13 JUILLET 2020

NOM – PRENOM – DOMICILE – DENOMINATION - SIEGE	NOMBRE D'ACTIONS / NOMBRE DE VOIX	SIGNATURE
Monsieur FERREIRA DE ARAUJO GONCALO 11 RUE HENRI DUNANT 95220 HERBLAY	20	
Monsieur GONCALVES DE ARAUJO BERNARDO 105 RUE DE SEVRES 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	60	
Monsieur COSTA LEITE DAVID MIKAEL 70 RUE BERANGER 92700 COLOMBES	20	
TOTAUX	100	

Le Président certifie exacte la feuille de présence laissant apparaître que :

Les associés sont présents ou représentés et totalisent.100. Actions sur les 100 actions composant le capital social.

MR FERREIRA DE ARAUJO GONCALO

Président

ABAR CORDISTE
Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 euros
Siège social : 68 Rue Alfred DEQUEANT
92000 Nanterre
RCS Nanterre 841 399 728

L'an deux mille vingt,

Le treize-juillet

A dix heures,

Les associés se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire sur convocation de la Présidence à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus à la Présidence ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions réglementées ;
- Pouvoirs pour accomplir les formalités
-

Monsieur Goncalo FERREIRA DE ARAUJO préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que l'Assemblée peut valablement délibérer.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve lesdits comptes, lesquels font apparaître un chiffre d'affaires de 437 748,42 euros et un bénéfice d'un montant de 44 329,48 euros.

En conséquence, l'Assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la Présidence de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019)

L'assemblée générale, statuant conformément aux dispositions légales et statutaires en vigueur, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 44 319,48 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat de l'exercice : 44 329,48 euros.

Affectation

- Affectation en report à nouveau : 44 329,48 euros.

 Le poste Report à nouveau s'élèvera après affectation, à la somme de 89 002,31 €

L'Assemblée générale, statuant conformément aux dispositions légales et statutaires en vigueur, rappelle qu'il n'a été distribué aucun dividende au cours des 5 dernières années :

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

(Conventions règlementées)

La rémunération du président s'est élevée à la somme de 0 €.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

(Pouvoir pour formalités)

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés présents.

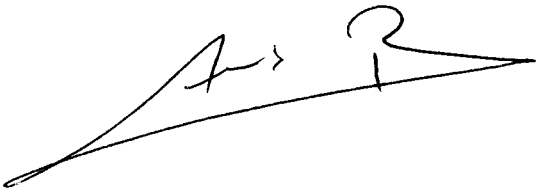
Le Président

MR FERREIRA DE ARAUJO GONCALO



Les Associés

MR GONCALVES DE ARAUJO BERNARDO



MR COSTA LEITE DAVID MIKAEL

